

LES FORMATIONS FÉDÉRALES FFK

L'Attestation Fédérale d'Assistant (AFA)

Objectif

L'AFA permet de donner une reconnaissance à un jeune intéressé par l'enseignement pour aider et assister un enseignant diplômé à encadrer des séances de karaté et de disciplines associées dans un club affilié FFK. Accessible à tout licencié ceinture marron à partir de 14 ans et sans limite d'âge supérieure, cette attestation permet aussi d'inciter les pratiquants à s'impliquer dans la vie associative et elle s'intègre donc dans la formation sportive citoyenne.

Conditions d'accès à la formation

Pour s'inscrire à la formation, le candidat doit :

- Avoir au minimum la ceinture marron.
- Être âgé d'au moins 14 ans.
- Posséder au moins deux licences FFK dont celle de la saison en cours.

<https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/formations/attestation-federale-assistant-afa/>

Le Diplôme d'Animateur Fédéral (DAF)

Objectif

Le DAF est un diplôme assez rapide à obtenir, il permet à son titulaire d'organiser des entraînements de façon bénévole au sein des clubs affiliés FFK et ainsi développer la pratique du karaté et des disciplines associées.

Conditions d'accès à la formation

Pour s'inscrire à la formation, le candidat doit :

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Être ceinture noire 1er Dan, Duan ou Dang minimum.
- Avoir la licence FFK de la saison sportive en cours.
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent

<https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/formations/diplome-animateur-federal-daf/>

Le Diplôme d'Instructeur Fédéral (DIF)

Objectif

Le DIF est le niveau avancé de qualification pour l'enseignement bénévole du karaté et des disciplines associées, dans tout club affilié à la FFK. Il permet de diversifier les activités par rapport aux différents publics d'un club (Enfants, adolescents, adultes et seniors) et de mieux leur assurer le développement à long terme. Le DIF est directement accessible, sans pour autant passer par le DAF. Le DIF permet l'acquisition de points de bonification de grades et au coach A n'ayant pas les prérequis mais néanmoins engagé dans le processus de formation du DIF et participant au meeting et formation nationale des coaches peut être dispensé d'un stage au choix de la partie spécifique du DIF.

Conditions d'accès à la formation

Pour s'inscrire à la formation, le candidat doit :

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Être ceinture noire 1er Dan, Duan ou Dang minimum.
- Posséder la licence FFK pour la saison sportive en cours.
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent

<https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/formations/diplome-instructeur-federal-dif/>
